



Open Street International Showcase Milan - Italie, 3ème Édition 9-12 Octobre 2014

Extrait de l'Avis officiel

L'Association a but non lucratif **OPEN STREET aisbl**, dans le respect des accords soussignés avec la Commune de Milan pour la réalisation de la troisième édition de la Vitrine Européenne des Arts de la Rue qui aura lieu à MILAN du 9 au 12 octobre 2014, grâce à la coopération et au support des membres fondateurs, publie l'avis officiel de participation pour l'**OPEN STREET INTERNATIONAL SHOWCASE 2014**.

OBJECTIFS

En se référant à une vision vivement européenne, en ligne avec les objectifs statutaires de l'Open Street aisbl et en continuité avec les valeurs inspiratrices du FORUM EUROPÉEN des arts de la rue OPEN STREET, constitué en 2010, la vitrine internationale sera l'occasion pour créer un marché européen du spectacle de la rue en tenant en considération les spécificités culturelles de chaque nation du continent.

STRUCTURE DE L'ÉVÉNEMENT

1) **UNE VITRINE ouverte à tous les artistes, compagnies et promoteurs européens qui acceptent l'avis officiel de participation, ainsi que d'adhérer à l'Association Open Street aisbl.** La vitrine prévoit une série de services offerts par les organisateurs locaux de l'événement, stand expositifs, meeting points, salle de projection, postations internet, en plus des conditions de nourriture et logement avantageuses.

2) Un programme de **20 spectacles**, divisé en **8 catégories** (selon le nombre des artistes participants et le cachet proposé), sélectionnés par une **Academy Européenne** composé par directeurs de festival adhérents à OPEN STREET aisbl, avec des compagnies de différents pays qui recevront un remboursement pour les dépenses de voyage (proportionné à la complexité du déplacement).

3) Un **OPENSTAGE** qui donnera l'opportunité quotidiennement de présenter, devant un public qualifié d'opérateurs artistiques, jusqu'à un maximum de **30 propositions artistiques**, en addition aux 20 spectacles gagnants, en donnant priorité à celles qui auront recueilli les meilleurs scores au cours des sélections.

CONDITIONS POUR LE CANDIDATURE

Tous les artistes et compagnies résidents en Europe ou autres continents, qui adhèrent à OPEN STREET aisbl, peuvent participer à la vitrine. Les compagnies qui à l'occasion des précédentes éditions de la vitrine ont été sélectionnées pour le programme officiel sont invitées à participer avec une nouvelle production. Les productions qui avaient fait partie du programme officiel des éditions précédentes peuvent participer seulement dans la section Off de la vitrine. Tous ceux qui souhaitent participer à la vitrine internationale (organisateur d'événements, opérateurs culturels, artistes et compagnies doivent s'enregistrer **NECESSAIREMENT** sur la plate-forme web du site www.open-street.eu, donc adhérer à l'association OPEN STREET aisbl et accepter son statut. La souscription à **OPEN STREET** aisbl en qualité de membre adhérent a un coût de **€25,00**, (même montant pour les artistes, les groupes ou les promoteurs / organisateurs).

PARTICIPATION

Pour participer à la sélection du programme officiel, les artistes et les compagnies doivent insérer un vidéo du spectacle proposé dans la spéciale section du site www.open-street.eu. Pour les compagnies qui ne sont pas sélectionnées, et pour les opérateurs qui n'ont pas été invités, l'hospitalité dans les **hôtels conventionnés** a un coût de **€25,00/40,00** par personne par jour. Les repas, déjeuner et dîner, dans les restaurants conventionnés ils ont un coût de **€12,50** par personne et par repas.

– Date limite pour placer la vidéo sur la plate-forme de www.open-street.eu **24 Août, 2014**

– Date limite d'inscription des organisateurs de Festival: **31 Août 2014**

– Date limite pour la sélection de 20 spectacles qui feront partie du programme: **1 Septembre, 2014**

ENGAGEMENT DES FESTIVALS ASSOCIÉS

OPEN STREET aisbl prévoit d'inviter à la Vitrine **de 20 à 40 représentants d'autant de festival européens et de 20 à 40 représentants d'autant de festival italiens**. Priorité sera accordée aux opérateurs qui mieux répondront aux engagements de la vitrine et qui montreront une capacité convaincue de coopération. Les organisateurs d'événements qui adhèrent à OPEN STREET aisbl ils s'engagent à insérer dans la prochaine édition de leur propre événement au moins **1 spectacle** parmi ceux qui ont été sélectionnés pour le programme officiel de la vitrine et au moins **1** parmi les autres spectacles présents à la vitrine, en respectant le range de cachet de la catégorie dans la quelle les compagnies se sont enregistrées (+ voyage + hébergement/nourriture).

POUR TOUS LES RENSEIGNEMENTS EN DÉTAIL VOIR LA VERSION COMPLÈTE DE L'AVIS.